

<b>Zeitschrift:</b>	Das Rote Kreuz : officielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz
<b>Band:</b>	54 (1946)
<b>Heft:</b>	30
<b>Artikel:</b>	La Suisse vient au secours d'un million d'enfants affamés
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-557109">https://doi.org/10.5169/seals-557109</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# DAS ROTEN KREUZ LA CROIX-ROUGE

Organ des Schweizerischen Roten Kreuzes und des Schweizerischen Samariterbundes - Organe officiel de la Croix-Rouge suisse et de l'Alliance suisse des Samaritains

## *La Suisse vient au secours d'un million d'enfants affamés*

La lutte contre la disette est une tâche dont le Don suisse s'est préoccupé avant aujourd'hui. Au début de son travail, en hiver 1944/1945, il a dû envisager les moyens de remédier à la grave carence alimentaire qui régnait dans un certain nombre de contrées libérées. Des envois massifs de vivres divers sont allés ainsi en Hollande, en Belgique, en France, de même que plus tard en Norvège, en Autriche, et en Italie; ces secours étaient réservés en premier lieu à l'enfance. Dans le courant de l'année écoulée, en raison des immenses difficultés de tout ordre qui se présentaient, le problème du ravitaillement a passé un peu au second plan, mais il a repris de son acuité en Allemagne au début de l'hiver, et à la suite de la pénurie générale qui sévit dans le monde entier, il est devenu l'une des préoccupations dominantes de l'Europe. En fait, toute la partie centrale de notre continent est menacée actuellement d'une famine dont l'ampleur est sans précédent. Si les pays d'outre Atlantique et tous ceux que la guerre a épargnés ne continuent pas leur aide de manière efficace, des milliers de personnes périront ces prochaines semaines ou ces prochains mois.

Il est évident que, dès que les premiers symptômes de cette catastrophe se sont manifestés, le Don suisse a envisagé de concentrer son travail avant tout sur les distributions de vivres; ses moyens étant pourtant limités, les mesures qui ont été prises concernent d'abord les enfants, les femmes enceintes et les mères. Sans compter les interventions d'ordre alimentaire en France, en Italie, en Yougoslavie, en Finlande et en Tchécoslovaquie, plusieurs milliers d'enfants reçoivent actuellement des rations supplémentaires dans les régions principalement menacées (Allemagne, Autriche et Hongrie); le Don suisse exécute ce travail en collaboration avec les organisations d'aide suisse. Le Don suisse a également profité de l'abondance de légumes dans notre pays pour en envoyer 2935 tonnes à l'étranger; il a distribué environ 2000 tonnes de pommes de terre, quantité obtenue par les collectes entreprises dans différentes villes et cantons; enfin il a mis à disposition des services de l'agriculture dans les contrées les plus éprouvées 1410 tonnes de semenceaux de pommes de terre et 72 tonnes de semences diverses qui permettront aux pays de lutter contre la famine par leurs propres moyens.

Si l'on ne calcule que pour cette dernière année, le Don suisse a acheté pour environ huit millions de francs de vivres; plus de 150'000 enfants reçoivent quotidiennement des rations intermédiaires. En face de l'ampleur de la disette, cette aide est cependant modeste; la question de la famine en Europe est un problème d'une telle importance que les œuvres n'en peuvent venir seules à bout et que l'Etat doit aussi s'en inquiéter. La Suisse trouve ici une nouvelle possibilité de prouver son esprit de solidarité et de consolider les liens qui l'unissent déjà aux pays sinistrés; mais pour cela elle doit prendre une part active au relèvement de l'Europe.

Le Conseil fédéral a décidé sans hésiter un certain nombre de mesures contribuant à la lutte contre la disette; après avoir renoncé à une partie de ses importations en céréales pour la première période

de 1946 lors de la conférence du ravitaillement tenue récemment à Londres, il a libéré 10'600 tonnes de vivres (sucre, chocolat en tablettes, lait, graisse, viande, légumineuses, flocons et farine de pois, soupes, millet, pommes de terre, féculé de pommes de terre, poires sèches, fortifiants, cacao sucré) représentant une valeur de 33 milliards de calories qui sont employés à des secours; il a d'autre part ouvert au Don suisse avec l'accord de la Commission des finances un crédit de 15 millions de francs pour lui donner les moyens d'acquérir une part de ces marchandises et de réaliser une action d'urgence, qui permet de distribuer pendant six semaines à une million d'enfants des rations supplémentaires quotidiennes d'une valeur de 500 calories.

Il va sans dire que le Don suisse a accepté l'invitation du Conseil fédéral de venir en aide à ces petits affamés, car il considère que c'est une des tâches qui lui incombent tout naturellement; il pense arriver à un résultat grâce à l'expérience et aux connaissances que son travail lui a permis d'acquérir. Voici rapidement esquisssé le plan que le Don suisse est en train d'appliquer pour mener à bien la mission qui lui est confiée; ce projet a été approuvé dans son détail par le Conseil fédéral.

### Préparation technique.

Il a fallu savoir, avant d'organiser toute répartition, les quantités, la nature et le prix des vivres mis à disposition. Comme ces secours étaient réservés aux enfants, on devait tenir compte de leur digestibilité et de leur efficacité; du point de vue technique, il fallait en connaître la valeur nutritive, la teneur en calories, en vitamines et en sels minéraux. Pour la composition des rations on doit se souvenir que les enfants reçoivent à côté une ration officielle qui varie de 700 à 1000 calories; l'aide doit représenter essentiellement un supplément important.

### Répartition des vivres dans les différents pays.

Le choix des pays qui bénéficient de ces secours massifs a été fait selon les mêmes principes que ceux qui ont réglé jusqu'à aujourd'hui le travail du Don suisse, c'est dire que l'aide va là où la misère est la plus grande, sans considérations d'ordre politique ou confessionnel. L'état du ravitaillement décide de l'importance des secours; l'ampleur et l'urgence de l'action qui s'étendra pratiquement sur tout l'été nécessite des examens périodiques qui permettent de juger aussi bien des possibilités de production et des propres ressources du pays secouru que de l'aide apportée par d'autres œuvres (Unrra, puissances occupantes, organisations nationales, etc.).

Pour ne donner qu'un exemple, dans la préparation des secours pour l'Autriche et la Hongrie, le Don suisse doit se souvenir des possibilités de l'Unrra; au contraire une action de l'Unrra en faveur de la population civile allemande n'entre pas en considération et le Don suisse, en ce qui concerne l'Allemagne, ne doit compter qu'avec l'effort et les différentes possibilités d'aide des seules autorités militaires d'occupation.

**Le partage des vivres entre les différentes contrées fait aussi état des possibilités de les atteindre et d'intervenir avec assez d'ampleur.** Etant donné ces conditions, il est évident que ce sont les pays voisins du nôtre qui sont aidés les premiers. Comme actuellement la Hongrie, l'Autriche et l'Allemagne sont les grands centres de disette en Europe, ce sont eux surtout qui sont secourus.

Les vivres mis à la disposition du Don suisse sont en partie fabriqués au fur et à mesure et ne sont pas disponibles en une seule fois; le travail est donc mené en quatre étapes. La situation pouvant changer en peu de temps, le programme de chaque étape n'est préparé dans son détail que le moment venu.

### Développement de l'action.

**La première condition, pour le développement régulier de l'action, est l'état de préparation des vivres.** Pour cette raison, on a fixé les délais de livraison dont les différentes fabriques ont à tenir compte; des centres de collecte ont été créés qui ont déterminé les dates auxquelles la marchandise est livrée.

D'une non moins grande importance sont les transports à l'étranger. Pour toute expédition le Don suisse est obligé de s'en remettre principalement aux chemins de fer et à défaut à des camions; grâce à l'obligeance des Chemins de fer fédéraux presque tous les transports du Don suisse ont pu être effectués jusqu'à présent par voie ferrée par l'intermédiaire de la Commission mixte de secours de la Croix-Rouge internationale. Mais le «Secours suisse à 1 million d'enfants affamés» représente un accroissement considérable de l'aide du Don suisse.

A côté des C. F. F. entrent en ligne de compte les moyens de transport fournis par les gouvernements d'occupation.

### Distributions.

D'une part l'ampleur de cette action, d'autre part son urgence n'ont pas permis de mettre sur pied à l'étranger un nouvel organisme de répartition; il a donc été tenu compte pour les distributions aux enfants principalement:

- a) des organisations travaillant à l'étranger et se trouvant déjà sur place,
- b) du système de rationnement des régions ou des pays secourus.

Le Don suisse confie des quantités considérables de vivres aux centres dépendant de lui et aux groupements qui collaborent avec lui dans les pays sinistrés, quoique ceux-ci disposent de quantités suffisantes de denrées alimentaires pour mener à bien leurs tâches actuelles; grâce à ces nouvelles attributions de vivres, leur activité est devenue plus efficace et est encore étendue; il est possible également de prolonger les actions au delà de l'époque prévue. Les principales organisations qui sont entrées en ligne de compte sont le Secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse, l'Œuvre suisse d'Entraide ouvrière, Caritas, la Centrale sanitaire suisse et divers comités d'aide à l'Allemagne.

Le deuxième mode d'exécution du projet consiste à distribuer des quantités massives de denrées alimentaires, dans le cadre du rationnement général, à diverses catégories de la population, enfants, femmes enceintes et mères; dans ce cas, les vivres seront remis à nos délégués à l'étranger. Des plans de répartition étant établis selon nos principes, il a suffi de les introduire dans le système général du rationnement.

Cette manière a été employée depuis longtemps avec succès par le Don suisse; c'est sur cette base que la majeure partie des envois massifs de vivres en Hongrie, à Berlin, à Vienne, en Basse-Autriche, en Styrie et au Tyrol, ainsi que les importants envois de légumes frais en Autriche et dans le sud de l'Allemagne ont été effectués. Sans parler du point de vue pratique, il semble juste aussi psychologiquement de confier l'exécution des actions aux instances locales et à des œuvres étrangères.

Une troisième méthode de répartition des secours consiste à livrer des denrées alimentaires aux homes d'enfants et aux orphelinats, aux hôpitaux, aux maternités et aux cantines scolaires en laissant aux organisations locales compétentes le soin des distributions.

La quantité de vivres qui sont remis aux organisations suisses ou aux institutions travaillant sous direction suisse ne dépasse pas un cinquième du total des vivres à la disposition du Don suisse. Les modes de distribution entrant en ligne de compte sont donc surtout d'une part l'incorporation de ces vivres au ravitaillement et d'autre part la fourniture aux établissements locaux travaillant pour l'enfance.

### Surveillance et rapports.

Il est d'une importance capitale de pouvoir disposer pour ces actions de grande envergure d'un appareil parfait de contrôle et de surveillance; celui-ci doit s'inquiéter des transports et de la condition de la marchandise à l'arrivée au lieu de destination; il doit vérifier

l'emploi de chaque envoi selon le plan de distribution préparé et s'efforcer d'éviter les abus et le passage au marché noir. Les délégations sont tenues au courant du développement des actions afin de leur permettre de prendre des dispositions utiles relatives à la répartition, au contrôle et à la surveillance des envois. Pour éviter que les trains ne soient pillés ou arrêtés par des bandes de voleurs comme cela arrive dans les pays où règne la disette, tous les transports sont accompagnés militairement.

### Considérations finales.

Grâce à des préparatifs soignés, le Don suisse a créé la base essentielle qui lui permet actuellement de secourir les enfants de l'Europe affamée; engageant ses dernières ressources, il a même étendu l'action de la Confédération, une mise en marche aussi rapide n'ayant d'ailleurs été possible que grâce à un nouveau système d'achats.

Le 30 mai, les premiers envois ont été faits et depuis, les expéditions de vivres se succèdent sans interruption. L'Autriche a reçu 330 wagons de pommes de terre et 492 tonnes de vivres tels que lait condensé, cacao en poudre, légumineuses, conserves de viande, fruits secs, graisse, sucre, etc. qui ont été distribués à Innsbruck, Graz et Vienne. La Hongrie a obtenu 104 wagons de pommes de terre et 285 tonnes de vivres divers. Le 13 juin, un bateau appartenant à la Société suisse de Navigation a quitté le port de Bâle pour Duisbourg (zone britannique en Allemagne) avec 400 tonnes de pommes de terre; un autre, parti le 22 pour la même ville, en a transporté 750 tonnes de même qu'un troisième au début de juillet; ces pommes de terre étaient réservées au bassin de la Ruhr. Deux trains du Don suisse ont également transporté à l'intention de cette dernière région 440 tonnes de denrées d'une haute valeur nutritive et 270 tonnes de pommes de terre pour Fribourg-en-Brisgau et Coblenze. Dans le cadre du plan de lutte contre la disette, la Yougoslavie a reçu 18'600 kgs. de lait condensé, de fortifiants, de sucre et de conserves de fruits, alors que 27'000 kgs. de lait condensé étaient répartis en Italie.

Cette action ne peut suffire pourtant à enrayer la famine en Europe et de nouveaux efforts sont actuellement entrepris par les associations féminines suisses qui organisent une collecte de denrées alimentaires, de colis-standard et de coupons de repas.

Mme Haemmerli-Schindler, de la Centrale de liaison des associations féminines zurichoises, donne sur ce point les indications suivantes:

Les grandes associations féminines suisses se sont réunies avec joie et unanimité pour préparer un secours suisse de caractère privé sous le mot d'ordre de «La Suisse aide aux enfants affamés». Les associations féminines se sont déclarées prêtes à se charger de la responsabilité du travail et à prendre en mains la préparation d'une grande collecte; pourtant, elles savent bien que cette action n'aura le succès escompté que si les mouvements de jeunesse et beaucoup d'autres sociétés et associations y participent.

Les quatre collectes prévues sous le mot d'ordre unique de «La Suisse aide aux enfants affamés» sont les suivantes:

- 1<sup>o</sup> La collecte des coupons de repas qui remplace la collecte de coupons de denrées alimentaires qui, déjà auparavant, avait été menée par la Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants. Le tri et le compte de ces coupons de toutes valeurs demandait du temps et un personnel qu'il n'est plus possible de trouver aujourd'hui. Les coupons récoltés seront échangés par la Section du rationnement contre des titres valables pour des vivres de haute valeur nutritive;
- 2<sup>o</sup> de l'argent est nécessaire pour pouvoir acheter ces marchandises. Il sera donc indispensable d'organiser une collecte d'argent de telle sorte que tous les vivres représentés par ces coupons puissent être utilisés en faveur des enfants affamés;
- 3<sup>o</sup> il est également prévu de préparer des colis de vivres; cette action doit être menée d'une manière aussi simple et pratique que possible. Dans chaque magasin d'alimentation on pourra acheter un nombre illimité de paquets préparés en trois catégories. Des prix de 1, 2 et 3 francs sont prévus. Le paquet de prix moyen ne contiendra que des produits non rationnés et ne demandera de ce fait aucun coupon;
- 4<sup>o</sup> la quatrième collecte se fait en nature pour satisfaire le vœu de personnes qui ont acheté ou mis de côté des vivres dans le but d'aider, ou qui veulent encore s'en procurer dans cette intention particulière. Pour garder à cette récolte un caractère rationnel il est impossible de recevoir n'importe quels paquets et n'importe quelles denrées; une incontestable simplification est introduite grâce à une liste mentionnant des produits se conservant bien et prêts à l'expédition, en particulier le lait condensé. Cette collecte est principalement la tâche des organisations locales.

Les plans d'organisation auxquels l'O. G. A. a donné son accord sont au point et les premières collectes de lait condensé et de coupons de repas ont commencé.